

# COMPTE RENDU DU COMITE DE PROJETS SUR LA COMMUNE DE GRAND

**COMITE DE PROJET ENTRE LES MAIRIES ADJACENTES AU PROJET, LA  
MAIRIE DE GRAND, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET Q ENERGY**

08 octobre 2025

## CARACTÉRISTIQUES DU PROJET “Charme” (Grand 88)

Nom du projet	Charme
Commune	Grand
Département	Vosges (88)
Type de projet	Projet Agrivoltaïque terrestre
Surface clôturée	11
Puissance envisagée	9 MWc

---

Début de la réunion : 15h à la Mairie de Grand

---

Date de tenue de la réunion : **08 octobre 2025**

Date d'émission du compte-rendu : 14 octobre 2025

Rédacteur du compte-rendu : Paul COLIN

## Liste des participants &amp; diffusion :

Participants	Fonction	Téléphone	Mail	Présence & Diffusion du CR		
				Invité	P	Diff.
<b>Q ENERGY</b>						
Paul COLIN	Chef de Projets Solaire		paul.colin@qenergy.eu	X	X	X
<b>Commune de Grand</b>						
Jacques VENNER	2ème adjoint au maire		mairie.montesquieu@wanadoo.fr	X	X	X
<b>Communauté de communes</b>						
Rémi MUNIER	Transition énergétique		r.munier@ccov.fr	X	X	X
<b>Commune de Germay</b>						
Philippe DUMAY	Maire		communedegermay@orange.fr	X		X
<b>Commune de Morionvilliers</b>						
Marcel HUMBLOT	Maire		communedemorionvilliers.maintien.co ntexte.internet@orange.fr	X		X
<b>Commune de Trampot</b>						
Didier MAGINEL	Maire		mairie.trampot@orange.fr	X		X
<b>Commune de Brechainville</b>						
Estelle CLERGET	Maire		mairiebrechainville@wanadoo.fr	X		X
<b>Commune de Pargny-sous-Mureau</b>						
Hervé BIDAL	Maire		mairiepargny88@orange.fr	X		X
<b>Commune de Midrevaux</b>						
Bernard Martin	Maire		mairie.midrevaux88@orange.fr	X		X
<b>Commune de Avranville</b>						
Bernard Martin	Maire		mairie.avranville@orange.fr	X		X
<b>Commune de Dainville-Bertheléville</b>						
Bernard Martin	Maire		dainville.bertheleville@orange.fr	X		X
<b>Commune de Lezéville</b>						
Bernard Martin	Maire		communedelezeville@orange.fr	X		X

## 1. OBJET DE LA REUNION

Dans le cadre du développement du projet agrivoltaïque pour « Charme » développés sur la commune de Grand, un comité de projet a été organisé le 08 octobre 2025 conformément au décret n° 2023-1245 du 22 décembre 2023 et à l'article L. 211-9 du code de l'énergie.

Un courrier d'invitation a été adressé en lettre recommandée avec accusé de réception le 23 septembre 2025 aux représentants de la commune d'implantation du projet, des communes limitrophes et de la Communautés de Communes dont la commune de Grand est membre.

## 2. POINTS ABORDES

Les différents points abordés en réunion ont été les suivants :

- Présentation des objectifs des projets, les principales caractéristiques, les enjeux socio-économiques, le coût prévisionnel, la puissance projetée et les impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Présentation du processus itératif du choix d'implantation des projets : options de localisation envisagées et variantes qui ont menées à la sélection des projets ;
- Présentation des principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;
- Présentation des options de raccordement envisagées ;
- Prise en compte, dans la mesure du possible, des observations formulées durant ledit comité de projet ;
- Présentation des mesures ERC et de la compensation environnementale envisagée.

## 3. SYNTHESE ET ACTIONS A MENER

- Le projet a déjà été présenté en avril 2025 au Maire de Grand et à la Communauté de Communes. En ce sens, de nombreux échanges ont eu lieu concernant le développement du projet.
- Des questions sur le raccordement ont été posées. Q Energy rappelle qu'au stade actuel, seul un tracé hypothétique peut être présenté car le tracé définitif sera déterminé par Enedis par la suite.
- Des questions sur le fonctionnement des parcs agrivoltaïques ont été posées.
- Des questions sur la sécurité incendie du parc ont été posées.
- Le comité de projet apporte un avis favorable sur le projet final retenu.

Le support de présentation du comité est accessible par voie électronique sur le site internet du projet : <https://charme.qenergy-projets.fr/concertation>